

# FORMATION BIENTRAITANCE / MALTRAITANCE



## Objectifs :

Instaurer une culture de bientraitance en comprenant les principes fondamentaux et en les appliquant dans toutes les interactions avec les bénéficiaires.

## Contenu de la formation :

### Concepts de bientraitance et de maltraitance :

- Définir la bientraitance : respect, dignité, attention aux besoins.
- Reconnaître les formes de maltraitance : physique, verbale, psychologique.
- Identifier les signaux d'alerte et les situations à risque.

### Droits et besoins des personnes accompagnées :

- Comprendre les droits des personnes vulnérables : respect de la vie privée, droit à l'autonomie, etc.
- Adapter l'accompagnement en fonction des besoins spécifiques de chaque individu.
- Approche personnalisée : comprendre et respecter les préférences, habitudes, et valeurs des bénéficiaires.

### Techniques de communication non-violente :

- Apprendre à communiquer avec respect et bienveillance.
- Techniques pour désamorcer les conflits et gérer les situations tendues.
- Utiliser le langage corporel de manière positive.

### Gestion des situations difficiles :

- Identifier et comprendre les comportements difficiles (agressivité, refus de soin, etc.).
- Stratégies pour intervenir de manière calme et professionnelle.
- Travail en équipe pour gérer collectivement les situations complexes.

## Méthodes pédagogiques :

- Ateliers interactifs pour explorer les concepts de bientraitance.
- Discussions en groupe pour partager des expériences et des bonnes pratiques.
- Jeux de rôle pour pratiquer la communication non-violente.

## Évaluation de la formation :

- Une évaluation individuelle de la satisfaction des participants au regard de leurs attentes initiales. Elle est réalisée par le biais d'un questionnaire individuel qui sera transmis par nos soins aux stagiaires en fin de session.
- Feedback des participants sur les modules de formation.

## Modalités d'inscription :

Merci de nous contacter pour évaluer vos besoins et organiser le positionnement des apprenants. Pour une formation intra-entreprise, cette démarche doit être effectuée au plus tard 15 jours avant la date prévue (sauf en cas d'urgence). Pour une formation inter-entreprises, le délai est de 24 à 48 heures avant le début de la session.

### PUBLIC CONCERNÉ

Personnel des ESSMS  
(Établissements ou Services  
Sociaux et Médico Sociaux)

### PRÉ REQUIS

Aucun

### DURÉE

1 jour soit 7 heures

### GROUPE

De 4 à 10 personnes

### DÉLIVRANCE

À l'issue de la formation, une  
attestation vous sera délivrée

### PRIX

Nous contacter

### MODALITÉ DE FINANCEMENT

Dispositifs de financement :  
OPCO, financement  
entreprise, financement  
personnel.

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Adaptation des contenus et des  
méthodes pédagogiques en fonction  
des besoins spécifiques des  
participants.

## NOUS CONTACTER :

04 81 06 03 03

[formation@asdmirisacademy.com](mailto:formation@asdmirisacademy.com)

<https://asdmirisacademy.com/>